

*RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de la Moselle – Commune de LUPPY
Séance du Conseil Municipal du 23 juin 2025
Sous la présidence de Hervé BELLOY*

Etaient présents : ~~Pascal MARCHAL~~ – Michel MARTIN – Pierre LAUVRAY – Éric JEANMOUGIN – ~~Sébastien CITERLÉ~~ – Sébastien GASCARD – Cédric HINSCHBERGER – ~~Danielle CAMPO~~ – François MACLOT – Amélie MALMONTÉ – ~~Christine MÉGLY~~ – Christian JEANDEMETZ

Les personnes dont le nom est barré sont absentes ou excusées et reportées ci-dessous

Excusés : Pascal MARCHAL excusé – Danielle CAMPO excusée – Christine MÉGLY excusée – Sébastien CITERLÉ excusé

Mme Amélie MALMONTÉ est désignée secrétaire de séance.

N° 14/2025/1.1 : Réfection partielle de la route intercommunale Luppy-Beux-choix de l'entreprise titulaire du marché

La commission d'appels d'offres réunie en séance le 23 juin 2025 a procédé à l'analyse des offres reçues.

Au vu de l'analyse des offres effectuée par le Cabinet LVRD, maître d'œuvre,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **DECIDE** d'attribuer les travaux à l'entreprise **LINGENHELD** pour un montant de **218.880,00 HT**,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire

Résultat du vote : Unanimité des présents